

VILLE DE LIEGE**PROCES-VERBAL****DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2017****PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE**

La séance est ouverte à 18h45'.

40 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Mmes Corinne WEGIMONT, Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Véronique DE KEYSER, M. Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppa MANIGLIA, Mme Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mmes Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

9 membres sont absents : M. Jean-Géry GODEAUX, Mme Marie-Claire LAMBERT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Benoit DREZE, Mmes Audrey NEUPREZ, Caroline SAAL, dont deux sont excusés, à savoir Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Jean Pierre HUPKENS.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellation citoyenne

Entend une interpellation citoyenne de Mme Olivia PERWEZ intitulée « Pour un enseignement communal liégeois citoyen et de qualité » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Pierre GILISSEN, Mmes Audrey NEUPREZ et Caroline SAAL entrent en séance : 43 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de Mme Bénédicte HEINDRICHS intitulée « Pacte pour un Enseignement d'excellence » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Rehausses et surélévations à Liège : l'avenir du "foncier aérien" » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « La foire d'octobre de Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « Projet Médiaciné » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

(M. Jean-Géry GODEAUX entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE, M. Fabrice DREZE, Mme Élisabeth FRAIPONT et M. Michel PETERS intitulée « Touche pas à mon commerce » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Audrey NEUPREZ et M. Sébastien BOVY intitulée « Création d'un Commissariat social » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « L'avenir des pensions à la Ville de Liège ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA et M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Quelles perspectives pour le déploiement d'un réseau de chaleur à Liège ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Le meurtre de Louise Lavergne, symbole d'une minimisation des plaintes concernant les violences faites aux femmes ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de MM. Louis MARAITE, Pierre GILISSEN, Michel PETERS intitulée « Le projet « Matexi » de la Chartreuse » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Création d'un guichet unique pour l'organisation d'événements non lucratifs » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

63.

Communication de M. l'Echevin de l'Instruction publique relative à la rentrée scolaire 2017.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS et M. Jean-Géry GODEAUX sortent de séance : 42 présents).

Addendum 20 bis

Modification du règlement communal concernant la mendicité.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller communal.

La proposition a recueilli 8 voix pour, 31 voix contre, 3 abstentions et est donc rejetée.

(Mme Caroline SAAL sort de séance : 41 présents).

24.

Adoption du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Ville ainsi que les projections quinquennales.

La présente décision a recueilli 23 voix pour, 18 voix contre et 0 abstention.

(M. Daniel WATHELET, Mme Véronique DE KEYSER et M. Sébastien BOVY sortent de séance 38 présents).

1.

Approbation de la modification aux conditions du marché 17/21 relatif à l'aménagement de l'accueil de l'Hôtel de police de Liège au niveau de l'agrégation du lot 4.

2.

Décision de commander 20 salopettes d'intervention destinées aux membres de la Brigade canine de la Zone de police pour l'année 2017 via le marché à commandes échelonnées (16/31) de la Zone de police.

3.

Décision d'acquérir, par le biais de l'accord-cadre 16/14 conclu avec un seul participant en vue de la fourniture d'éthylotests pour la Zone de police pour une durée de 4 ans, de 3 appareils de mesure A7510.

4.

Adhésion à la Centrale d'achat BE ALERT du Service Public fédéral en vue de la livraison d'un portail internet pour l'alerte et l'information à la population - adoption du texte des conventions destinées à régir les droits et obligations des parties.

5.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°18, rue de Rocourt à 4000 LIEGE.

6.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°8, rue Gilon à 4030 LIEGE.

7.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à l'opposé de l'immeuble n°42, rue Defrêcheux à 4000 LIEGE.

8.

Création d'une ligne discontinue de couleur jaune, rue du Centre, de part et d'autre de l'entrée carrossable du n°49 à 4000 LIEGE.

9.

Interdiction du sens de circulation en direction du pont Albert, à tout conducteur, sauf pour les cyclistes, par signaux routiers C1 et M2 - quai Marcellis.

10.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la réquisition de bus de la TEC par la Police Locale de Liège.

11.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les réquisitions de bus de la TEC par la Police Locale de Liège.

12.

Subside provincial lié à la réforme des services d'incendie - rétrocession à la Zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI - 2015.

13.

Subside provincial lié à la réforme des services d'incendie- rétrocession à la Zone de secours LIEGE ZONE 2 IILE-SRI - 2016.

14.

Suppression d'un emplacement de stationnement réservé aux riverains à la hauteur de l'immeuble n°37 rue Garde-Dieu à 4031 LIEGE - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°37.

15.

Suppression de la ligne discontinue de couleur jaune, rue Professeur Mahaim, à l'opposé de l'entrée carrossable du n°4 à 4000 LIEGE.

16.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une facture concernant diverses locations de salle et aspects techniques lors du Tour de France en juillet dernier à Liège.

17.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "COMITE DE QUARTIER DU LAVEU - LIEGE" pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

18.

Approbation du texte de la convention 2017-2018 entre l'Etat fédéral et la Ville de Liège relative au recours à la procédure de médiation dans le cadre des sanctions administratives.

19.

Adoption du texte de la convention à intervenir entre la Ville de Liège, la Police locale de Liège et les commerçants dans le cadre de la mise en oeuvre d'un Partenariat Local de Prévention pour Indépendants sur le territoire de la Ville de Liège - Commissariat Wallonie Liège Centre.

20.

Décision de conclure un contrat de location d'une durée de quatre ans (à partir de la livraison des machines par l'adjudicataire) pour la mise à disposition de deux photocopieurs multifonctions "Couleur" via un marché public passé par la Province du Hainaut, conformément à la « Convention de centrale de marchés » du 8 octobre 2015, signée par les représentants respectifs de la Province du Hainaut et de la Ville de Liège.

21.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association « AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE LIÈGE LOGEMENT ASBL ».

22.

Adoption du règlement relatif aux droits d'occupation de voirie pour les exercices d'imposition 2018 - 2019.

23.

Adoption du règlement relatif à la redevance communale sur la délivrance de documents administratifs, sur le traitement de demandes d'autorisation et de permis et leur délivrance, et sur l'exécution de travaux administratifs pour les exercices d'imposition 2018 - 2019.

25.

Adoption du règlement de consultation concernant le financement des dépenses du service extraordinaire par emprunts.

26.

Approbation de la modification budgétaire n°1 du budget de l'exercice 2017 du Centre public d'Action Sociale de Liège.

27.

Approbation du rapport d'évaluation du contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'association "CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DE CULTURE" pour l'année 2016.

28.

Reprise à charge de l'emprunt Ethias contracté par l'ASBL Domo de la Asocio en codébiton avec le CRIPEL, garanti par la Ville de Liège et destiné aux travaux d'aménagement des locaux dans l'immeuble sis place Xavier Neujean, 19b.

29.

Approbation du 2ème cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Sacré – Cœur et Notre-Dame de Lourdes » sise rue Saint-Maur, 93 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

30.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 LIEGE – Rectification d'une erreur matérielle.

31.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saints-Pierre et Paul » sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

32.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » - sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

33.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 LIEGE – compte tenu d'une erreur matérielle.

34.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Foy » sise rue Commandant Marchand, 3 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

35.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » sise rue de Visé, 820 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

36.

Emission d'un avis sur le budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas (Saint-Nicolas) » sise rue F. Ferrer, 10 à 4420 Saint-Nicolas – tel que rectifié.

37.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » .

38.

Transfert de l'immeuble sis rue des Hotteuses à 4000 LIEGE cadastré 28ème division, section B n° 279V, dans le domaine public de la Ville de Liège.

39.

Acquisition d'un immeuble sis rue de Hesbaye, 35 à 4000 LIEGE.

40.

Droit de superficie pour la pose d'un égout, rue et place Vivegnis.

41.

Cession d'un immeuble sis rue du Général de Gaulle, 320 à 4020 LIEGE.

La présente décision a recueilli 33 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

42.

Mise en vente publique d'un bâtiment administratif sis rue de Serbie, 120 à 4000 LIEGE – révision du montant de la mise à prix.

La présente décision a recueilli 33 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

M. François SCHREUER, Conseiller communal sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit d'une motion relative à « la nouvelle gare du Palais ».

L'urgence est rejetée.

43.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « Les Manifestations Liégeoises » relative à l'organisation du projet spécifique " Mise en œuvre d'actions afin de dynamiser et développer la fonction commerciale de la Ville de Liège en respectant la dynamique de schéma de développement commercial " du 01/07/2017 au 30/06/2018 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association.

44.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES" relative à l'organisation du projet spécifique promotion de la manifestation "Liège, Cité de Noël" pour les éditions 2017, 2018 et 2019.

45.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES" relative à l'organisation du projet spécifique "Promotion des marchés et des brocantes " pour les années 2017, 2018 et 2019.

46.

Adoption de la convention entre la Ville et l'Université de Liège – Faculté des Sciences appliquées fixant les modalités et les conditions relatives à l'organisation d'un cycle de conférences intitulé « Projets urbains » 2017-2018.

47.

Augmentation de capital au sein de l'intercommunale ISOSL par apport en nature de parcelles de terrains sises rue Tribouillet à 4000 LIEGE, cadastrées 12ème division, section A1220C et 1220D - cession d'un droit réel par la Ville de Liège à ISOSL.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

48.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis n° 84994 pour la construction d'un ensemble de 5 maisons et de 23 appartements relative à des terrains situés allée des Ploktrèsses et de la demande d'ouverture de voirie communale et marque son accord sur l'ouverture d'une voirie communale suivant le plan intitulé « Construction d'un ensemble de maisons et de résidences – Plan de l'emprise à céder au Domaine Public ».

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

49.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "LIEGE-ENERGIE" relative à l'organisation du projet spécifique "LIEGE ENERGIE ASBL" dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Addendum 49 bis

Pour la reconnaissance du Parc du Ry-Ponet.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

La délibération a recueilli l'unanimité des suffrages.

50.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "Réseau de Musiciens Intervenants en Ateliers" relative à l'organisation du projet spécifique "El Sistema" dans le cadre de la Politique des Grandes Villes du 01/01/2017 au 31/12/2017.

51.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « OrganoSwing » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

52.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "AUDIENCE-K" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

53.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « ECLAT DE RIRE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

54.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture et la pose de 24 poubelles enterrées au Parc de la Boverie - adoption du cahier spécial des charges.

55.

Adhésion de la Ville de Liège à l'association « LES AMIS DU DOMAINE DU SART TILMAN » moyennant le paiement d'une cotisation annuelle - approbation des statuts de ladite association.

56.

Adoption de la Convention à conclure avec l'ASBL « SIEP » en vue de la participation de l'Enseignement Communal Liégeois aux Salons des Etudes et des Professions à Liège, Namur et Bruxelles pour les années 2018-2019-2020.

57.

Modification de la délibération du 5 mars 1962 relative à l'acceptation du legs de feu Mme Berthe Dieudonnée Adolphine PIROTTE, veuve de M. Georges Maxime Lucien Joseph KIRSCH.

58.

Adhésion à la Centrale d'achat constituée par la Région wallonne en vue de l'acquisition de matériels informatiques, de l'installation et de la mise à disposition de ceux-ci assurant la connectique interne dans des établissements d'enseignement situés en Wallonie - adoption du texte de la convention.

59.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une facture en exécution d'une commande réalisée pour un abonnement au Journal des Enfants pour l'école fondamentale Hors-Château.

60.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une créance exigible et liquide relative au transport aller-retour pour un séjour du 7 au 10 février 2017 à Saint-Idesbald pour l'école spécialisée La Colline de l'Éveil.

61.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une créance en exécution d'une convention conclue entre la Ville de Liège et l'association "ACA-SUP Développement" relative à l'organisation d'expositions, conférences et autres événements qui enrichissent les propositions pédagogiques offertes aux étudiants de l'Ecole Supérieure des Arts de la Ville de Liège.

62.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une créance exigible et liquide relative à l'organisation du séjour en classes vertes du 20 au 22 mars 2017 pour des élèves de l'école fondamentale spécialisée Joëlle Robins.

64.

Acquisition de mobiliers divers destinés aux milieux d'accueil de la Petite Enfance du Département des Services sociaux, de Proximité et de la Petite Enfance pour l'année 2017 dans le cadre du marché sur catalogue(s) de fournitures de mobilier scolaire et de bureau passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne.

65.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECLAT DE RIRE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

66.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » relative à la mise à disposition de locaux dans le bâtiment sis rue Xhovémont, 172 à 4000 LIEGE - adoption du texte de l'avenant 2 à la convention.

67.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « ECLAT DE RIRE » relative à la mise à disposition de locaux dans le bâtiment sis rue Xhovémont, 172 à 4000 LIEGE - adoption du texte de l'avenant 1 à la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

68.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « LIEGE SPORT » relative à la mise à disposition précaire de locaux sis rue des Mineurs, 17 à 4000 LIEGE et d'un local sis rue Sur-les-Foulons, 11 à 4000 LIEGE - adoption du texte de l'avenant 1 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

69.

Passation d'un marché de travaux (incluant la conception et la maintenance) pour la rénovation et l'extension de la Cité Administrative en Potiérue 5 à 4000 LIEGE par procédure concurrentielle avec négociation - adoption du cahier des charges.

70.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux de remplacement des châssis de la salle de gym au Complexe "Hors-Château 69" - Ecole, rue Hors-Château, 69 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

(M. Michel PETERS sort de séance : 37 présents).

71.

Passation d'un marché de travaux pour la construction d'une crèche de 42 lits et de 6 logements ainsi que de l'aménagement d'espaces publics de proximité rues Hocheporte, Agimont et de l'Académie à Liège par procédure concurrentielle avec négociation - adoption du cahier des charges.

72.

Passation d'un marché de travaux pour la construction d'une crèche de 42 places à l'angle de la rue Sainte Walburge et de la place Sainte Walburge à 4000 LIEGE par procédure concurrentielle avec négociation - adoption du cahier spécial des charges.

73.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de raccordement et de consommation électrique, inhérents à la manifestation dénommée "Liège-Bastogne-Liège" du 23 avril 2017 sur la place Saint-Lambert.

74.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais de raccordement et de consommation électrique, inhérents à la manifestation dénommée "Urban Mémorial Van Damme" qui a eu lieu le 6 mai 2017 sur l'Espace Tivoli.

75.

Adoption du texte de la convention de cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase projet des travaux de rénovation de canalisations d'égouttage, quai de la Dérivation à 4020 LIÈGE, convention tripartite à conclure entre la Ville de Liège, l'A.I.D.E. et la société momentanée SAFETCH - JLD.

76.

Acquisition de matériel de signalisation routières, d'équipement de chantier et de voirie, au cours de l'année 2017, dans le cadre du marché «stock» dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2018.

SANS OBJET

77.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le marché de fournitures portant sur la fourniture d'urnes pliables pour les bureaux électoraux en deux tranches - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

Addendum 77 bis

Proposition de modification du règlement communal relatif aux funérailles et sépultures du 24 février 2014.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Christine DEFRAIGNE, Conseillère communale, pour le groupe MR.

Ce point est renvoyé en Commission.

78.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 23 mai 2017 entre la Ville de Liège et ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatif.

79.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE KINKEMPOIS » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 23 mai 2017 entre la Ville de Liège et ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatif.

81.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE JUPILLE ASBL » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 03 juillet 2017 entre la Ville de Liège et ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique.

83.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, ASBL » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 02 mai 2017 entre la Ville et ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique.

84.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES "ECOUTE-VOIR" » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Octroi d'une subvention indirecte classique complémentaire à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » relative à la mise à disposition de matériel informatique - adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 11 juillet 2017 entre la Ville de Liège et ladite association relative à la mise à disposition de matériel informatique - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MAISON DES JEUNES DE STE WALBURGE - CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE STE WALBURGE ASBL » pour l'année 2017.

88.

Prise de connaissance de la décision du Collège communal du 22 septembre 2017 relative à la délégation du contreseing de M. le Directeur général.

M. le Directeur général sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

- Modification de la composition des Commissions permanentes.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Questions orales.

Entend une question orale de M. Louis MARAITE à propos de la rencontre entre les autorités communales, les forces de l'ordre locales et fédérales et les clubs de supporters du FC Liégeois ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de Mmes Christine DEFRAIGNE, Elisabeth FRAIPONT et M. Fabrice DREZE à propos du centre Markaz Attawhid ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de Mme Sophie LECRON à propos des travaux publics en pleine nuit : pourquoi ne pas avoir prévenu les riverains ? ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de MM. Fabrice DREZE et Gilles FORET à propos de l'avenir des places du XX août et Cockerill ainsi que la réponse de M. Michel FIRKET.

Entend une question orale de Mme Sarah SCHLITZ à propos du passage sous Hocheporte condamné : demande d'explications ainsi que la réponse de M. Michel FIRKET.

Entend une question orale de Mmes Christine DEFRAIGNE et Audrey NEUPREZ à propos de la maison d'enfants « les Farfadets » ainsi que la réponse de M. Pierre STASSART.

Entend une question orale de M. Raphael MIKLATZKI à propos du point de vue de Cointe situé boulevard Kleyer ainsi que la réponse de M. Roland LEONARD.

La séance est levée à 00h45'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER